

	Bases 2018	Taux 2018	Produits 2018
Taxe d'habitation	3.456.000 €	16.24 %	561.254 €
Taxe foncière (bâti)	3.094.000 €	22.71 %	702.647 €
Taxe foncière (non bâti)	22.000 €	43.58 %	9.588 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS ET DES SUBVENTIONS

Subventions aux associations : le Conseil approuve à l'unanimité les montants des subventions proposés par la Commission Finances (et à la majorité pour la subvention du Club des Sports)

Budgets primitifs 2018 : les budgets primitifs présentés sont approuvés à l'unanimité.

Budget CCAS : fonctionnement = 114.052 €

Budget Eau assainissement : fonctionnement = 157.322 € Investissement = 153.081 en Dépenses - 312.118 € en Recettes

Budget Eau DSP : fonctionnement = 76.034 € Investissement = 133.337 en dépenses et 243.697 € en Recettes

Budget balnéo : fonctionnement = 655.710 € Investissement = 52.206 €

Budget gîtes : fonctionnement = 153.520 € Investissement = 62.444 €

Budget refuge : fonctionnement = 18.500 € Investissement = 12.538 €

Budget général : fonctionnement = 5.615.144 € Investissement = dépenses 5.959.657 €

Demande de subvention FREE : Suite aux dégâts subis en janvier (événements climatiques exceptionnels), le Conseil approuve à l'unanimité la demande de subvention pour les travaux à prévoir sur le chemin rural de la Ville du Nant d'un montant de 13.154 € HT

PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET ENTRAINANT LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU : M. Le Maire donne lecture au Conseil du projet de délibération afin d'engager la procédure de déclaration de projet, en rappelant l'historique concernant l'UTN de la Lauzière. Après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'engager la procédure de déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du PLU de la commune déléguée de Saint-François-Longchamp.

PROJET DE PETIT COLLECTIF E PRE VILLOT – VENTE DE TERRAIN COMPLEMENTAIRE

Après avoir pris connaissance du nouveau projet de division établi par Mesur'Alpes pour la réalisation du projet immobilier de Pré Villot, le Conseil approuve à l'unanimité la vente des terrains supplémentaires, nécessaires au projet.

DOSSIER DES CHALETS DE LA MADELEINE : Le Conseil décide à l'unanimité de confier à l'agence AGATE l'évaluation nécessaire pour engager les discussions avec la Sarl Les Chalets de la Madeleine concernant le respect de la convention Loi Montagne.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE INTERIM-REEMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE : après avoir pris connaissance de l'intérêt d'adhérer à ce service et des modalités, le Conseil Approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune et donne tout pouvoir au Maire pour signer la convention.

REMUNERATIONS ANNUELLES MAXIMUM SUCCEPTIBLES D'ETRE PERCUES PAR UN ELU SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SAEML ST FRANCOIS LONGCHAMPT TOURISME

M. le 1^{er} Adjoint informe le Conseil Municipal que le Conseil d'Administration de la SAEML St François Longchamp Tourisme, en séance du 05 avril 2018, a proposé à l'unanimité de fixer à 230 € par mois la rémunération mensuelle du PDG de la SAEML, sous réserve de l'accord du Conseil Municipal, proposition approuvé à l'unanimité.

VŒU CONTRE LA FERMETURE DU GUICHET DE LA GARE INTERCOMMUNALE DE ST AVRE – LA CHAMBRE : M. le Maire donne lecture au Conseil de la délibération de la 4C contre la fermeture du guichet de la gare intercommunale et propose de délibérer sur ce sujet. Le Conseil à l'unanimité alerte les responsables sur la nécessité de maintenir les services ferroviaires existants, demande le maintien de tous les services TER et Grandes Lignes, y compris le service TGV exceptionnel en période de vacances hivernales, s'inquiète pour les usagers qui ne disposent pas des moyens informatiques nécessaires à l'acquisition de billets en ligne ou qui, tout simplement, ne possèdent pas de carte bancaire, notamment les personnes âgées.

VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE) – CONVENTION AVEC LE SDES

Après avoir pris connaissance de la proposition du SDES consistant à lui confier la gestion des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la Commune sur son patrimoine bâti, afin de les regrouper avec d'autres opérations, le Conseil autorise le Maire à signer la convention et à définir les opérations susceptibles d'être confiées au SDES pour la valorisation des CEE.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil prend connaissance de l'accord de M. le Directeur académique concernant la demande de dérogation relative à l'organisation de la semaine scolaire (l'école fonctionnera sur 8 demi-journées à compter de septembre 2018).

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 11 avril 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST

